

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – VERSION 03/12/2024 – ENTREPRISES

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales (ci-après dénommées « Conditions Générales »), ainsi que les références qu'elles contiennent, s'appliquent à tout contrat de vente conclu par le Client (ci-après « Client ») avec la société Odette Lunettes BV, ayant son siège social à 9120 BEVEREN, Bosbeek 3, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0568.878.967, numéro de TVA : BE0568878967, tél. : +32 472 62 34 48, e-mail : contact@odettelunettes.com, et numéro de compte bancaire BE41 3631 4351 8210 (ci-après « Odette Lunettes »).

1.2 Les Conditions Générales s'appliquent à toutes les Commandes et achats effectués via la plateforme revendeurs (<http://odettelunettes-dealers.com/>, ci-après « Plateforme Revendeurs »), par e-mail, téléphone ou courrier.

1.3 Odette Lunettes se réserve le droit de modifier les Conditions Générales. Toute modification sera publiée sur son site internet (www.odettelunettes.com, ci-après « Site Web »). Les Conditions Générales applicables au moment de la confirmation d'une Commande restent en vigueur pour cette Commande.

ARTICLE 2. ACCEPTATION

2.1 Les Conditions Générales sont publiées sur le Site Web. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales. En confirmant sa Commande, le Client déclare accepter pleinement et sans réserve les Conditions Générales.

2.2 L'acceptation des Conditions Générales implique également que le Client renonce à l'application de ses propres conditions générales ou particulières (d'achat).

ARTICLE 3. PRODUITS ET DISPONIBILITÉ

3.1 Odette Lunettes vend des lunettes de vue, des lunettes de soleil (disponibles également avec verres correcteurs) ainsi que des accessoires (ci-après « Produits » ou « Produits »).

3.2 Les Produits sont fournis conformément aux spécifications reçues du Client. Il est donc impératif que le Client transmette ces spécifications (code couleur, modèle, taille et quantités) de manière précise et complète.

3.3 Si, en raison d'une disponibilité insuffisante des Produits, de circonstances imprévues et indépendantes de sa volonté, ou de cas de force majeure, Odette Lunettes ne peut honorer une Commande, elle contactera le Client, lequel aura la possibilité de modifier ou d'annuler gratuitement sa Commande.

ARTICLE 4. COMMANDES ET COMPTE

4.1 Pour commander des Produits, le Client doit fournir ses informations d'entreprise à Odette Lunettes. Ces informations doivent être exactes et à jour.

4.2 Une fois que le Client clique sur « valider la commande » sur la Plateforme Revendeurs ou passe une commande par courrier, e-mail ou téléphone, la commande est définitivement confirmée et elle est enregistrée et la vente est conclue, sous réserve de la disponibilité des Produits conformément à l'article 3.3 ou d'un refus de commande conformément à l'article 4.3 (ci-après « Commande » ou « Commandes »). Toute erreur dans les spécifications de la Commande ne pourra plus être corrigée. Le bon de commande est enregistré dans les fichiers informatiques d'Odette Lunettes, lesquels sont conservés sur un support sécurisé et durable.

4.3 Odette Lunettes se réserve le droit de refuser des Commandes dans un délai de 30 jours suivant leur réception. Une Commande peut être refusée en cas d'erreur de prix, de non-paiement de Commandes antérieures, ou si Odette Lunettes estime que des Produits ont été trop souvent retournés ou perdus par le passé.

4.4 Après confirmation définitive de la vente conformément à l'article 4.2, une confirmation de la Commande (ci-après « Confirmation ») est envoyée par e-mail au plus tard lors de la livraison des Produits, à l'adresse e-mail indiquée par le Client lors de la Commande. La Confirmation inclut une copie électronique de la facture.

ARTICLE 5. PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

5.1 Le Client reconnaît être informé du programme de fidélité et le considérer comme une incitation à une collaboration positive sans obligation d'achat.

ARTICLE 6. PRIX ET PAIEMENT

6.1 Les prix des Produits sont indiqués hors TVA sur la boutique en ligne d'Odette Lunettes. Seuls les prix indiqués au moment de l'enregistrement de la Commande sur la Plateforme Revendeurs seront appliqués, sauf erreur ou ajustement. En cas d'erreur de prix, Odette Lunettes en informera le Client dans un délai de 30 jours après la Commande. Le Client pourra alors accepter le nouveau prix ou annuler la Commande. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de transport, qui seront facturés en supplément selon les conditions du programme de fidélité applicable dans le pays du Client.

6.2 Pour les achats hors Belgique, des taxes locales (par ex. droits de douane, taxes) peuvent s'appliquer. Ces coûts sont entièrement à la charge du Client.

6.3 Odette Lunettes accepte divers modes de paiement. La Commande peut être payée immédiatement via un service de paiement en ligne organisé par un tiers soumis à ses propres conditions. Le paiement peut également être effectué par virement, PayPal, carte de crédit ou SEPA, et ce sur facture dans un délai de 30 jours. Pour les paiements via SEPA ou carte de crédit autorisant des prélèvements directs, Odette Lunettes accepte un paiement en deux fois : la moitié 30 jours après la date de facturation et l'autre moitié 60 jours après. Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent à toute Commande :

En cas de non-paiement à l'échéance, une indemnité forfaitaire de 10 % du montant des factures impayées, avec un minimum de 100 €, sera due de plein droit et sans mise en demeure préalable. Tout retard de paiement entraîne des intérêts de retard égaux au taux légal en vigueur fixé par la loi relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, à compter de la date de facturation, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

ARTICLE 7. LIVRAISONS

7.1 Odette Lunettes livre le Produit conformément à la Commande passée à l'adresse indiquée lors de la Commande. Une modification de l'adresse est uniquement possible dans les 24 heures suivant la passation de la Commande, par téléphone ou via contact@odettelunettes.com.

7.2 Une fois la Commande expédiée, le Client reçoit un e-mail contenant un code de suivi (« track & trace ») pour suivre l'exécution de la Commande.

7.3 Odette Lunettes s'efforce de livrer la Commande dans un délai de 7 (sept) jours. Ce délai de livraison est toutefois indicatif. En cas de retard anormal, c'est-à-dire si la Commande n'a pas été livrée dans les 30 (trente) jours suivant la Confirmation, et sauf cas de force majeure imputable à Odette Lunettes, le Client a le droit de résilier le contrat par écrit sans intervention judiciaire, ou de demander un Produit de substitution de valeur équivalente. Le Client renonce expressément à tout autre recours, notamment à l'octroi de quelconques dommages et intérêts.

ARTICLE 8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

8.1 La propriété des Produits n'est transférée au Client qu'après paiement intégral par celui-ci de tout ce qui est dû à Odette Lunettes au titre de la livraison de la Commande, y compris le prix convenu, les frais, les intérêts et les éventuelles indemnités. Non-obstant la réserve de propriété mentionnée ci-dessus, le risque est transféré intégralement au Client dès la passation de la Commande. Dès ce moment, le Client assume le risque, notamment de perte, de vol ou de destruction partielle ou totale des Produits, même en cas de force majeure.

8.2 Tant que la propriété des Produits n'est pas effectivement transférée au Client, il lui est expressément interdit de les céder, de les grever d'un gage ou de tout autre droit de sûreté. Le Client s'engage à informer immédiatement Odette Lunettes par e-mail et par lettre recommandée de toute saisie opérée par un tiers sur les Produits vendus.

8.3 Le Client est tenu de prendre soin des Produits sous réserve de propriété et de les conserver de manière appropriée, selon les normes et exigences de sécurité les plus élevées en vigueur dans le secteur.

8.4 Si les Produits sont stockés dans un lieu ne lui appartenant pas, le Client s'engage à en informer Odette Lunettes par e-mail et, sur demande, à communiquer l'identité du propriétaire des lieux.

ARTICLE 9. NON-CONFORMITÉ

9.1 Odette Lunettes s'efforce de respecter toutes les lois, réglementations, prescriptions et normes de qualité applicables aux Produits.

9.2 Odette Lunettes veille à ce que les Produits et les matériaux utilisés soient, lors de la livraison, exempts de défauts visibles et conformes à la Commande, à l'état de la technique, ainsi qu'aux exigences normales de fonctionnalité, de fiabilité et de durabilité.

9.3 Le Client s'engage à vérifier les Produits dès leur réception et à signaler tout défaut visible (i) immédiatement au transporteur pour qu'il soit mentionné sur le bordereau de livraison ou (ii) dans un délai de 48 heures après réception, par écrit à Odette Lunettes. Cette réclamation doit inclure une description détaillée du défaut. Les réclamations pour défauts visibles ne seront acceptées que si les Produits n'ont pas encore été utilisés. Ces réclamations ne suspendent toutefois pas l'obligation de paiement du Client.

9.4 La responsabilité d'Odette Lunettes en cas de vices cachés est limitée aux défauts qui apparaissent dans les 24 (vingt-quatre) mois suivant la livraison. Tout vice caché doit, sous peine de déchéance, être signalé par lettre recommandée à Odette Lunettes dans les 7 (sept) jours suivant sa découverte, avec une description détaillée du défaut. Ces réclamations ne suspendent toutefois pas l'obligation de paiement du Client.

9.5 En cas de défaut de fabrication, défini comme un problème affectant 5 % des exemplaires d'un Produit, le Client peut demander un remplacement dans un délai de 2 (deux) ans. Les retours seront traités dans un délai de 2 (deux) semaines, et Odette Lunettes communiquera sa décision par écrit après examen. Si le défaut est avéré mais que le Produit n'est pas en stock, une compensation sera effectuée via une livraison supplémentaire lors de la prochaine Commande payée. Les retours ne sont acceptés qu'après accord écrit préalable d'Odette Lunettes. Les frais et risques liés aux retours sont entièrement à la charge du Client. Tout retour doit être emballé dans un colis assuré et traçable, offrant une protection adéquate contre les mouvements du Produit.

ARTICLE 10. INSTRUCTIONS D'UTILISATION

10.1 Le Client s'engage à transmettre les instructions suivantes à tout consommateur final pour garantir une utilisation optimale de chaque Produit :

Nettoyez les verres de vos lunettes avec le chiffon en microfibre fourni. N'utilisez pas de lingettes humides contenant de l'alcool ou d'autres substances corrosives.

Ne laissez pas les lunettes exposées à de fortes températures, comme sur le tableau de bord d'une voiture en plein soleil ; cela pourrait déformer la monture et endommager les verres. Les lunettes de soleil (même correctrices) ne conviennent pas à la conduite de nuit.

Gardez les lunettes hors de portée des enfants.
10.2 Chaque Produit doit être conservé de manière appropriée et dans un lieu adapté pour éviter tout dommage.

10.3 Les verres doivent être montés conformément aux règles de l'art afin d'éviter tout dommage.

ARTICLE 11. PROMOTION ET RELATIONS PUBLIQUES

11.1 Aucune obligation de promotion n'est imposée.

11.2 Odette Lunettes met à disposition des photos et des vidéos en tant que matériel promotionnel, accessibles numériquement via la plateforme du distributeur. L'utilisation de matériel promotionnel personnel ou de campagnes promotionnelles personnelles doit obligatoirement être communiquée par écrit à Odette Lunettes et approuvée par celle-ci avant toute utilisation. Odette Lunettes s'engage à répondre à de telles demandes dans un délai raisonnable.

11.3 Le matériel de vitrine et les présentoirs d'Odette Lunettes peuvent être demandés par écrit par le Client. Odette Lunettes se réserve le droit de facturer ces éléments, les frais devant être réglés avant l'expédition du matériel au Client. Odette Lunettes s'engage à répondre à ces demandes dans un délai raisonnable. Le matériel de présentation reste en permanence la propriété d'Odette Lunettes.

11.4 Odette Lunettes propose sur son site internet un outil de localisation des points de vente permettant aux consommateurs finaux de trouver le distributeur le plus proche. Le Client accepte que ses coordonnées nécessaires soient mises à disposition des consommateurs finaux via cet outil.

ARTICLE 12. BOUTIQUES PROPRES ET VENTE EN LIGNE

12.1 Odette Lunettes se réserve le droit d'ouvrir ses propres magasins (Pop-Up ou Flagship Stores) aux moments et aux lieux de son choix. Le Client reconnaît ce droit et s'abstient de toute opposition ou publicité négative à ce sujet.

12.2 Odette Lunettes se réserve le droit de vendre ses Produits en ligne directement aux consommateurs finaux. Le Client reconnaît ce droit de vente en ligne et s'abstient de toute opposition ou publicité négative à ce sujet.

ARTICLE 13. SERVICE APRÈS-VENTE

13.1 Le Client s'engage à offrir un service après-vente aux consommateurs finaux.

13.2 Le Client s'engage à offrir le même service après-vente aux consommateurs finaux ayant acheté des Produits en ligne ou dans une boutique propre d'Odette Lunettes. Ce service après-vente ne peut être refusé par le Client.

13.3 Odette Lunettes se réserve le droit de déterminer unilatéralement les frais qui lui incombent le cas échéant.

ARTICLE 14. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle (tels que droits d'auteur, marques figuratives et verbales) sur les Produits, textes, images et toutes autres créations d'Odette Lunettes sont exclusivement détenus par Odette Lunettes. Toute reproduction, même partielle, du catalogue d'Odette Lunettes est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

ARTICLE 15. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

15.1 Odette Lunettes traite les données personnelles des Clients conformément à la législation belge applicable en matière de protection et de traitement des données personnelles, ainsi qu'en conformité avec sa politique de confidentialité [insérer ici un lien vers le document intitulé « politique de confidentialité » ou mentionner « tel que publié sur le site internet »].

ARTICLE 16. INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

16.1 Odette Lunettes présente ses Produits avec toutes les caractéristiques nécessaires pour permettre au Client de connaître leurs caractéristiques essentielles avant de passer Commande, et de faire un choix éclairé.

16.2 Les informations, textes, photos et illustrations présentant les Produits sont fournies à titre informatif uniquement et ne constituent pas des documents contractuels. Odette Lunettes ne peut être tenue responsable en cas d'erreurs ou d'omissions dans ces informations, textes, photos ou illustrations.

Odette Lunettes avertit le Client que, selon les outils utilisés pour consulter les photos ou illustrations, les couleurs, tailles, textures ou matériaux des Produits visibles sur le site internet peuvent différer de la réalité. À ce titre, Odette Lunettes décline toute responsabilité.

ARTICLE 17. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

17.1 Tous les contrats entre Odette Lunettes et le Client sont exclusivement régis par le droit belge, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

17.2 Tout litige entre les parties relève de la compétence exclusive du tribunal dans le ressort du siège social d'Odette Lunettes.